

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE SG n°4 - 2022

TARIFS DROITS DE PLACE – ST PRIVAT 2022

Le Maire de Carmaux,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 octobre 2021,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les tarifs des droits de place pour occupation du domaine public applicables aux forains à l'occasion des fêtes de St Privat 2022 sont les suivants :

Nom du Forain	Métier	Place	Montant
BOUILLON Jefferson	King labyrinthe	Gambetta	300.00
BOUILLON Jefferson	Tir	Gambetta	80.00
COMMINGES Freddy	La Fringale	Gambetta	182.00
COMMINGES Freddy	Pinces	Gambetta	60.00
DAVEQUES Alexis	Auto scooter	Gambetta	550.00
DAVEQUES Alexsis	Miri labyrinthe	Gambetta	80.00
DAVEQUES Armand	Pinces	Gambetta	80.00
DAVEQUES Armand	Auto scooter enfants	Gambetta	250.00
DAVEQUES Armand	Confiserie	Gambetta	104.00
FABRE Christian	Cinéma dynamique	Gambetta	160.00
FABRE Christian	Manège enfantin	Gambetta	182.00
FERRIOL Lucien	Tir	Gambetta	90.00
FERRIOL Lucien	Pêche aux canards	Gambetta	90.00
GARNIER Alan	La Fringale	Gambetta	78.00
SOMERA	L'horizon	Gambetta	250.00
SOMERA	Pinces	Gambetta	60.00
PRIEUR Jean-Luc	La pieuvre	Gambetta	550.00
LAZO Nicolas	Crazy gliss	Gambetta	160.00
ROSEL David	Loterie	Gambetta	40.00
LECALIER	Paris Dakar	Gambetta	250.00
SARL LODY	Salle de jeux	Gambetta	140.00
BAKOUICHE Diégo	Pulsion	Jean Jaurès	550.00
BOUILLON Francis	Top game	Jean Jaurès	50.00
BOUILLON Francis	Manège enfantin	Jean Jaurès	160.00
CAHOUR Chrislain	Confiserie	Jean Jaurès	50.00
CAHOUR Chrislain	Pinces	Jean Jaurès	100.00
CACHOUR Chrislain	Top USA	Jean Jaurès	300.00
FAYARD Louis	Trempolino	Jean Jaurès	80.00

FAYARD Louis	Pêche aux canards	Jean Jaurès	50.00
FAYARD Louis	Pinces	Jean Jaurès	78.00
FAYARD Louis	Cascades	Jean Jaurès	156.00
HORSESEAU David	Glaces	Jean Jaurès	65.00
HORELSEAU David	Roue	Jean Jaurès	160.00
JUGE Greg	Crazy danse	Jean Jaurès	550.00
MANSO Christian	Turbo jet	Jean Jaurès	250.00
MANSO Christian	Pêche aux canards	Jean Jaurès	80.00
MORENO Jimmy	Piscine	Jean Jaurès	160.00
MORENO Jimmy	Manoir	Jean Jaurès	90.00
MORENO Jacques	Tapis orient	Jean Jaurès	250.00
MORENO Jacques	Moder bolide	Jean Jaurès	250.00
NIVET Philippe	Confiserie	Jean Jaurès	195.00
PIERDON Jean-Louis	Pinces	Jean Jaurès	80.00
PIERDON Jean-Louis	Cascades	Jean Jaurès	195.00
LES TROIS FEES	Confiserie	Jean Jaurès	130.00
ROSEL Frédéric	New York tir	Jean Jaurès	80.00
HUDRY	Black dream	Jean Jaurès	550.00
TOURNIE Frédéric	Super Mario	Jean Jaurès	160.00
TOURNIE Frédéric	Pinces	Jean Jaurès	50.00
FABULET	La pomme	La gare	125.00
ROSEL Teddy	Loterie	La gare	40.00
PIBOULEAU Liroy	Chenille	La gare	150.00
LEFEVRE Gary	Confiserie	La gare	52.00
KERWICH Greg	Le livre de la jungle	La gare	100.00
KERWICH Greg	Pêche aux canards	La gare	30.00
SOMERA	Tir	La gare	30.00
CHIRA	Loterie	La gare	45.00
LEFEVRE Romain	Monte Carlo	La gare	50.00
VIEU René	Pêche aux canards	La gare	55.00
TOTAL			9 282.00

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et le service des Droits de Place sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
 Fait à Carmaux, le 25 août 2022
 Le Maire,
Jean-Louis BOUSQUET



Cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.